



*A Montbron, le 4 juin 2020.*

Madame, Monsieur,

Depuis début mars, nos établissements médico-sociaux sont en première ligne face au coronavirus.

Tout au long de ces semaines, les personnes âgées vivant à l'EHPAD de Montbron et les professionnels ont fait preuve d'un courage et d'une endurance exemplaires. Nous avons pu nous sentir épaulés par vos mots de soutien et par votre compréhension face à l'éloignement avec vos proches du fait des mesures sanitaires indispensables pour les protéger. Toute l'équipe et moi-même tenions à vous en remercier.

Depuis quelques semaines, nous sommes entrés dans une nouvelle phase, avec le début du dé-confinement de la population. Une phase presque plus périlleuse encore. Avec le retour progressif à la vie normale et un maintien du confinement, une incompréhension des familles risque de s'installer. C'est pourquoi je souhaite vous apporter quelques précisions sur les mesures d'assouplissement des visites annoncées par le ministre de la santé dernièrement.

La virulence du Covid19 est connue. Sur toute la France, à l'heure où ce courrier est rédigé, cela représente plus de 14 000 décès en établissement médico-social et plus de 20 000 professionnels contaminés ainsi qu'un établissement sur deux touché.

Si ces chiffres doivent conduire à maintenir nos efforts pour assurer la sécurité sanitaire des personnes âgées en EHPAD, il ne faut pas oublier qu'à terme elles devront pouvoir se dé-confiner comme l'ensemble des Français. Mais ce temps n'est pas encore venu. C'est pourquoi l'ensemble des fédérations des EHPAD de France travaillent actuellement avec les pouvoirs publics afin que les résidents de nos établissements connaissent un assouplissement plus significatif des visites, dans les prochaines semaines, tout en maintenant la plus grande vigilance et les gestes barrières.

Pour l'instant, les assouplissements énoncés par le ministère de la santé dans son protocole en matière de confinement dans les EHPAD, y compris pour les fêtes calendaires (fête des mères, fête des pères, ...) sont plus restrictifs que ce que les annonces dans les médias pouvaient laisser espérer.

Ils consistent en trois points :

- Les visites en chambre dans les situations de fin de vie ou de dégradation significative de l'état de santé du résident peuvent se faire à 2 (contre un seul visiteur auparavant),
- Les mineurs peuvent venir dans l'espace de rencontre à l'entrée de l'établissement, s'ils sont en capacité de porter un masque durant toute la durée de la discussion et de respecter les gestes barrières,
- Enfin, le salon de coiffure de l'EHPAD sera ré-ouvert et les rendez-vous avec le coiffeur pourront être pris à nouveau.

Nous vous remercions pour votre compréhension, votre soutien et votre engagement auprès de nous, pour qu'ensemble, nous maintenions le lien social avec vos proches en EHPAD tout en les protégeant de ce virus.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

*Matthieu MAUFERON*



*Directeur*